

profession médicale

Le métier d'infirmière libérale.
Portrait sociologique d'une profession en pleine mutation
Florence Douguet, Alain Vilbrod.
Paris, Éditions Seli Arslan, 2007.

Les quelque 60 000 infirmières libérales en exercice en France occupent une place particulière dans les interventions médicales à domicile. Cependant, assez étonnamment, leur métier a suscité jusqu'alors très peu d'études. Il connaît pourtant de profondes mutations et se trouve désormais à la croisée des chemins. Bien des explications à une telle carence peuvent être avancées, au-delà du « tropisme médical » qui aboutit à une profusion de recherches portant sur les médecins et à de relatifs silences sur des professions sanitaires moins en vue. Pour ce qui concerne les infirmières libérales, s'il existe donc quelques ouvrages faisant la part belle aux témoignages, les publications scientifiques sont, quant à elles, quasi inexistantes. Une part importante de leurs pratiques

reste ainsi largement méconnue et ces professionnelles peinent elles-mêmes à faire reconnaître leur espace d'exercice propre.

Sur l'étendue de leurs activités, plutôt mal connues car perçues à travers un prisme déformant, celui des actes répertoriés, sur la part de symboles, de valeurs impulsées, d'engagement personnel, quasi jamais restitués, sur la manière aussi dont elles concilient vie professionnelle et vie privée, les infirmières libérales sont pourtant assez prolixes pour peu qu'on les écoute. On mesure alors tout ce qui peut renvoyer au malaise qu'une large part d'entre elles ne manque pas de manifester. Entre accaparement à la tâche et sentiment de ne pas être reconnues à la juste valeur de tout ce qu'elles entreprennent, se donne, de fait, souvent à entendre une certaine désillusion dans l'exercice d'une profession, libérale certes, mais de fait largement administrée.

Ce constat a été à l'origine d'une vaste étude de terrain à la fois quantitative (un peu plus de 1 000 questionnaires portant sur un échantillon représentatif à

l'échelle nationale) et qualitative (plus de 120 entretiens). Les nombreuses données recueillies et restituées au fil de ce livre très complet portent à la fois sur les parcours biographiques, le travail quotidien et les représentations du métier chez ces infirmières. Les analyses conduisent d'abord à souligner la singularité de leurs origines sociales, de leurs trajectoires et de leurs expériences professionnelles. Au-delà, l'ouvrage apporte un précieux éclairage sur les conditions d'exercice et la teneur réelle des pratiques des infirmières libérales. Les actes répertoriés et transmis aux organismes payeurs ne rendent compte en effet que très partiellement de tout ce qui est réalisé par ces femmes (85 % des effectifs) et par ces hommes (15 %), toutes et tous fortement investis dans leur exercice professionnel.

Métier empreint d'une technicité avérée, c'est aussi un exercice qui met en jeu une relation singulière à la personne soignée. C'est un métier relationnel, sans faux-semblant, où le dire et le faire ne peuvent être dissociés. En deçà et au-delà des procé-

dures, les infirmières libérales jouent sur les valeurs, cherchent à impulser du sens ; tout cela requiert des aptitudes techniques mais aussi des compétences au maniement de symboles. Infirmière libérale, c'est un métier où il est bien difficile de ne pas s'impliquer, où l'on donne de soi, où l'on est en permanence renvoyé à soi. L'ouvrage montre aussi que ces infirmières libérales sont amenées, quelquefois bon gré mal gré, à outrepasser leur rôle, à gérer les liens avec les familles, avec d'autres professionnels, à « dépanner » de diverses façons une part de leur clientèle, majoritairement âgée, dépendante, et pour laquelle cette femme de métier est la personne la plus régulièrement côtoyée.

Ce livre révèle ainsi au lecteur les multiples facettes du métier d'infirmière libérale, les femmes et les hommes qui l'exercent résistant à toute tentative de schématisation. Il apporte assurément une somme de nouvelles connaissances sur une profession jusqu'alors mal connue du grand public et des spécialistes.

Sandrine Chambaretaud

Loi handicap

Loi « handicap » pour suivre la réforme...

Paul Blanc, sénateur.

Rapport d'information fait au nom de la Commission des affaires sociales sur l'application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Les rapports du Sénat, Commission des affaires sociales, n° 356, juillet 2007, 95 pages, 3,50 euros.

L'adoption de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a soulevé un grand espoir, chez ces personnes et leur famille, d'une mise en œuvre effective du

droit à compensation et de leur intégration pleine et entière à la vie de cité. Deux ans plus tard, si des efforts importants ont été engagés pour assurer la traduction concrète de la loi avec la mobilisation des départements, de nombreux efforts restent à poursuivre dans la mise en œuvre institutionnelle ainsi que dans le domaine de l'intégration des personnes handicapées, notamment dans l'emploi et l'accessibilité de la cité.



VIH/sida

Les populations africaines d'Ile-de-France face au VIH/sida

Sous la direction de Nathalie Lydié
Éditions INPES,
Études santé,
juin 2007, 183 pages, 18,50 euros.

Le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et l'INPES présentent la première enquête sur les connaissances, attitudes,

croyances et comportements face au VIH/sida des populations originaires d'Afrique subsaharienne vivant en Ile-de-France. Cette enquête réalisée auprès de 1 874 personnes âgées de 18 à 49 ans a nécessité la mise en place d'une méthodologie originale permettant, grâce à de meilleures connaissances et perception des comportements de ces populations, de disposer d'informations pour mener une politique de prévention adéquate et plus efficace à l'avenir. Cette étude est complétée par des annexes : questionnaire de l'enquête présenté dans son intégralité, les données par commune, la liste des tableaux et des figures.

Pays de la Loire

La santé observée dans les Pays de la Loire

Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire, *Tableau de bord régional sur la santé, édition 2007, juin 2007, 222 pages.*

Dans le cadre du contrat de projet État-région 2007-2013, l'observatoire régional de la santé des Pays de la Loire produit la seconde édition du tableau de bord régional, qui rassemble en 83 fiches thématiques les principales données caractéristiques sur la santé de la population : les données démographiques, l'état de santé des populations et les disparités de santé, les problèmes de santé et pathologies, les déterminants comportementaux et environnementaux et les ressources sanitaires de la région. Chaque fiche permet de faire une comparaison en présentant, pour chaque thème traité, le contexte national et les données spécifiques de la région. Cette dernière édition s'est enrichie de nouvelles fiches concernant certaines pathologies, l'environnement et le dispositif de soins.



agences de sécurité sanitaire

Les agences de sécurité sanitaire de la réactivité à la stratégie

Nicole Bricq, sénatrice.

Rapport d'information fait au nom de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sur le dispositif des agences en matière de sécurité sanitaire. Les rapports du Sénat, n° 355, juin 2007, 88 pages. 3,50 euros.

Depuis le début des années 1990, le recours aux agences en matière de sécurité sanitaire n'a cessé de se développer pour répondre d'une manière réactive, efficiente et rapide à des crises graves. Face à la montée en puissance des moyens humains et financiers alloués à ces organismes, l'objet de ce rapport présenté par Nicole Bricq est de faire le point sur ces dispositifs, conçus comme formes alternatives aux administrations traditionnelles et d'en évaluer le fonctionnement (comme y invite la LOLF) au regard de deux notions : la « bonne administration » et l'efficience.

conduites addictives

Toxicomanies et usages de drogues à Paris : état des lieux et évolutions en 2006

Observatoire régional de santé d'Ile-de-France, juillet 2007, 186 pages.

Les informations réalisées dans deux espaces, « l'espace urbain » et « les espaces festifs », ont été recueillies à Paris en 2006 dans le cadre du dispositif Trend « tendances récentes et nouvelles drogues » (mis en place en 1999 par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) et coordonné à Paris par l'ORS d'Ile-de-France). Les observations montrent une grande désinsertion des usagers de « l'espace urbain » fréquentant les structures parisiennes de première ligne, vivant dans des conditions d'isolement important et d'extrême précarité. Les niveaux de consommation de produits psychotropes y sont particulièrement élevés, avec des pratiques fréquentes de partage du matériel d'injection entraînant des infections. Les professionnels de santé participant au dispositif Trend Paris ont souligné les difficultés de prise en charge de ces usagers de drogues, présentant parfois une comorbidité psychiatrique. Dans « les espaces festifs », on note un

« retour » des petites free parties attirant un public plus féminin qu'auparavant et consommant une diversification croissante de produits (cocaïne, ecstasy, héroïne), avec une recherche d'un effet de « défonce » associée à l'alcool. L'année 2006 est marquée par une augmentation du trafic de médicaments détournés.



assurance maladie

Rapport 2007 de la Cour des comptes

La Documentation française. *Rapport 2007 de la Cour des comptes, septembre 2007, 464 pages.*

En 2006, le déficit du régime général a été réduit à 8,7 milliards d'euros, contre 11,6 milliards d'euros en 2005 ; celui de l'ensemble des régimes de base de 11 milliards d'euros à 8 milliards d'euros et celui des deux fonds de financement, FSV et FFIPSA, de 3,4 milliards d'euros à 2,6 milliards d'euros. Mais la cour note que cette amélioration de la situation financière reste à la fois fragile et partielle, et souligne à nouveau la gravité de la situation financière de la Sécurité sociale. Elle rend un premier avis « sur la cohérence des tableaux d'équilibre », qui font apparaître les écarts entre prévisions initiales, prévisions révisées et réalisations et mettent en évidence les résultats cumulés des régimes et des fonds. La cour appelle à un redressement volontariste des comptes qui passe par la résorption des dettes de l'État, l'arrêt du mitage de l'assiette des cotisations et la recherche d'économies en matière de gestion et de prestations. Elle s'est également livrée à un premier bilan partiel de la mise en œuvre de la loi de 2004 sur l'assurance maladie : la nouvelle gouvernance de l'assurance maladie et la mise en place du parcours de soins coordonné dans une problématique plus vaste incluant une analyse de la démographie médicale et des revenus des médecins. La cour a également porté son attention sur la consommation et la prescription de médicaments en ville et sur les dépenses hospitalières (politique d'achat des hôpitaux).